



ASCOQ

mon pays

MENSUEL

Le N° 20 Francs

Regroupements nécessaires

Les années que nous vivons apportent de profonds bouleversements. La France aménage son territoire. De nouvelles branches d'activités s'offrent, des industries naissent. D'autres se restreignent ou périssent. Ces changements se répercutent dans la population et l'habitat. Des régions se dépeuplent, des agglomérations nouvelles se bâtissent partout. Il suffit de voyager un peu pour constater les changements gigantesques qui s'opèrent en ce moment. En deux ou trois années, on crée de toutes pièces une ville de 50.000 habitants, et, parce qu'elle répond à un besoin, elle est immédiatement peuplée.

Ces bouleversements ne sont pas sans répercussions sur l'Eglise. Tandis que s'édifient partout des cités nouvelles, il reste en France plus de 20.000 villages de moins de 200 habitants. Allons-nous continuer à maintenir des paroisses en chacun de ces villages ? à multiplier ainsi les messes du dimanche et les catéchismes squelettiques ? Ne vaudrait-il pas mieux regrouper ces villages en paroisses plus importantes ?

On croit trop facilement que notre diocèse ne connaît pas ces difficultés. Pourtant ! regardez, rien que dans nos environs, que de cités toutes neuves à Roubaix, Lannoy, Hem, Wattrelos, Lambersart, Loos et toute la périphérie de Lille ! Il y a là des agglomérations qui vont jusqu'à 20.000 habitants. Ce phénomène se produit au moment où les ordinations de jeunes prêtres sont moins nombreuses, les tristes années sans naissances de 1930 à 1944. Il a fallu récemment supprimer une douzaine de postes de vicaires.

Même dans notre paroisse ces difficultés se font sentir. Au temps où tout allait bien, on a multiplié les messes du dimanche pour la plus grande commodité des fidèles. Le temps n'est pas loin où il n'y avait que trois messes à Ascq, jusqu'en 1936. Aujourd'hui nous en avons cinq, mais cela nécessite une aide extérieure. La pénurie actuelle de prêtres rend cette aide extérieure de plus en plus difficile. D'ailleurs il faut bien constater que certaines messes sont peu fréquentées. Que de fois, surtout l'hiver, nous commençons la messe de 6 heures avec cinq personnes et la terminons avec cinquante ! La grand'messe de 9 heures tend également à devenir dans la vie paroissiale un ornement presque inutilisé. Or nous ne sommes plus dans un temps où l'on maintienne des choses pour leur valeur d'ornement.

En tout cela aussi il semble que des regroupements sont nécessaires. Ne vaut-il pas mieux des messes moins nombreuses avec une assistance bien étoffée, une assemblée compacte et priante ?

Telle est notre pensée. Avant de prendre quelque décision que ce soit, nous avons voulu vous exposer le problème : c'est chose faite.

L. W.

Nos écoles

Succès aux Examens

RESULTATS DU C.E.P.

canton de Lannoy)

GARÇONS

Michel Bacquet — Christian Callebout — Raymond Damay — André Declercq — Daniel Depriester — Jean Dumoulin — Jean-Paul Fourcroy — Jean-Claude Houzé — Daniel Menu — René Sarec — Serge Selosse

FILLES

Myriam Bourgeois — Jacqueline Cardot — Edmée Cocheteux — Françoise Delplace — Anne-Marie Desprez — Marie-Thérèse Gaillet — Yvonne Horbez — Lucie Rombeaut — Françoise Vande kerckhove — José Vermeulen.

Succès aux examens

ECOLE ST-PIERRE

Certificat élémentaire : Jacques Akonom (prix diocésain) — Michel Colpaert — Guy Demay — Michel Descamps — Jean-Marie Lavaine — Bernard Legrand — Michel Parsy — Jean-Marie Sabin — Bernard Szafoni — Daniel Thieffry — Gérard Thieffry.

Certificat complémentaire : Jacques Desruelles — Pierre Logez.

ECOLE SACRE-CŒUR :

Certificat élémentaire :

Andrée Bourdeaudhuy — Chantal Lacombe — Marguerite-Marie Logez — Monique Menu — Isabelle Moraes — Monique Rutcki.

Certificat complémentaire :

Brigitte Cacheux — Yvette Decerf — Claudine Duthoit — Annie Legrand.

Entrée à l'Ecole Diocésaine d'institutrices de Loos :

Annie Legrand a subi avec succès l'examen d'entrée en 5me.

Nos félicitations aux lauréats qui ont trouvé la récompense de leurs efforts scolaires.

N'oublions pas leurs maîtres dont le dévouement de chaque jour a permis ces résultats.

Et à tous : souhaitons des vacances agréables et reposantes.



ASCQ...

...au fil des jours

27 MAI. — A 8 heures, 2 cars. 100 personnes partent en pèlerinage pour Oostakker, conduites par M. l'Abbé Hespel, notre ancien vicaire. Le temps est beau mais un peu froid. Aussi, les excursionnistes enfilent-ils rapidement Gand à l'aller pour arriver à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes, but de ce pèlerinage. Ils participent à la Messe de 10 h. 30. Au retour, nos touristes éprouvent le désir de voir un peu plus en détail ce Gand tout juste aperçu le matin et l'examinent en connaisseurs.

28 MAI. — Les ménagères se lèvent ce matin avec quelque inquiétude. La bonne à tout faire sera-t-elle fidèle au poste ? La bonne qui moule le café, fait la lessive, repasse le linge, donne les informations, chante parfois si bien, etc... C'est avec crainte qu'elles consultent au passage leur compte-courant. Mais non, il n'y a ni panne, ni coupure de courant et la grève de l'E.D.F., si elle a lieu, n'affectera pas de la journée notre bonne ville d'Ascq. En un mot, ça gaze !

31 MAI. — La cérémonie officielle de la Fête des Mères se trouve quelque peu retardée par la procession de la Fête-Dieu. Cela jette un peu de perturbation parmi les jeunes vendeuses qui nous offrent les traditionnelles fleurettes aux sorties des messes. Mais, si elle est reculée à une heure plus tardive, la remise de la Médaille de la Famille Française aux mamans méritantes, mises ce jour à l'honneur après avoir été si souvent à la peine, revêt néanmoins le même aspect à la fois solennel et familial avec les allocutions de M. Arbault, président de l'Association Familiale, et de M. Dumortier, maire de la commune.

1^{er} JUIN. — On a beau être prévenu, un changement d'horaire cause un certain bouleversement dans les habitudes. Pensez donc, voici des années que l'on se lève à 6 h. 20, se débarbouille à 6 h. 30, se rase à 6 h. 40, ajuste sa cravate à 6 h. 50, déjeune à 7 h. 00, sort à 7 h. 10, arrive à la gare à 7 h. 20... Et, tout à coup, il faut avancer tout cela de 10 minutes à moins de supprimer l'une des dites opérations, mais laquelle ? C'est dur ! si dur que le deuxième train maintenant à 7 h. 15 recueille quelques retardataires du premier, autre manière de solutionner le problème !

2 JUIN. — Décidément, c'est le mois des perturbations ferroviaires. Le matin, il a fallu partir plus tôt ; ce soir, on rentre plus tard. Et les voyageurs de s'interroger « Que se passe-t-il ? » Les bien-enseignés parlent d'un accident de chemin de fer avec des mines longues d'une aune, à croire qu'il s'est produit une catastrophe avec un chiffre-record de victimes. Pendant ce temps, le rapide de Bruxelles piaffe d'impatience en gare d'Ascq. Sans croire à un drame, nous sommes tout de même soulagés en apprenant qu'il n'y a eu qu'un wagon qui, à Baisieux, hors ses rails, a choisi la liberté.

8 JUIN. — Hello, le soleil brille, brille, brille, et cela depuis un mois. Les bourgeois manifestent

une joie aussi éclatante que les rayons solaires tandis que les éternels mécontents que sont les campagnards crient à l'eau. Dans les jardins, ne poussent que des exclamations désolées devant les parcs de pois ridés arides. Les graines qui ne germent pas nous donnent la migraine. Hélas ! St-Médard resté insensible bien que nous lui ayons adressé de saints mais d'ardents vœux.

12 JUIN. — La joyeuse (?) sonnerie des véhicules des pompiers vient troubler la quiétude du soir et attire sur le pas de leur porte les braves gens qui, les pieds sous la table, s'apprêtaient au repas familial. Pendant quelques minutes, les conversations flambèrent mais, les pompiers passés, la curiosité s'éteignit. Ce ne fut qu'un feu de paille, à Annappes.

14 Juin. — On vient en famille à la Foire aux Plaisirs. Les grandes filles « font » la Roue de la Fortune dans l'espoir de monter leur futur ménage tandis que le fils aîné essaie de ramener une poule de la Loterie Fermière. Papa envoie les petits à la balançoire, la grande nouveauté. Maman, prévoyante, se fait sucrer la gaufre et tout le monde se retrouve à l'ombre de la Grande Salle pour boire et manger, car à la Foire aux Plaisirs on est au moins sûr de gagner soif et appétit et chacun sait que lot ne désaltère pas. Je n'aurais garde d'oublier la Soirée du Dimanche où se produisent des artistes du cru et des environs et le Bal du lundi où l'on put applaudir de bons numéros, les gagnants de la Tombola.

15 JUIN. — C'est le début de la Semaine de Vérité au cours de laquelle écoliers et étudiants vont passer sous les fourches caudines des examinateurs. Modeste C.E.P. ou savant Bac, voici les candidats aux prises avec les difficultés. Celui qui réussit rend grâce à son savoir et celui qui échoue invoque la malchance. En somme, tous s'en tirent sinon avec succès, du moins avec honneur.

Médailles de la famille française

2^{me} Promotion 1958

ARGENT

Mme DEVEUGELE-GOSSENS, 86, rue des Fusillés, 8 enfants.

BRONZE

Mme DUTILLEUL-PETITPREZ, 13, rue Galliéni, 5 enfants.

Mme LHERNOUD-COURSELLE, 228 bis, rue Gaston Baratte, 6 enfants.

1^{re} Promotion 1959

BRONZE

Mme DILLIES-HENNEUSE, 3, rue Abbé-Lemire, 5 enfants

Mme BOUKHARI-COMPAUS, 9, rue de Sainghin, 5 enfants.

A toutes ces vaillantes mères de famille, nous présentons nos vives félicitations.

16 JUIN. — L'ordre de grève des cheminots lancé pour ce jour est rapporté et le Gouvernement annule sa décision de réquisition, voilà qui évite à beaucoup d'employés SNCF un douloureux débat de conscience. Quant aux usagers, ils se réjouissent évidemment et tous souhaitent que l'on trouve enfin une juste solution aux revendications légitimes des travailleurs.

21 JUIN. — Cette dernière chronique avant-congé va se terminer sur un coup de tonnerre, celui-là même qui vers 4 heures du matin, nous réveilla en sursaut et nous occasionna une coupure de courant. Tout joyeux, nous entendons la pluie dégoutter, car nous constatons depuis quelques semaines que les végétaux sans eau végètent...

Le Reporter Fantascq

NOS SOLDATS

Le mois dernier a été assez pauvre en courrier. Nous espérons que ce n'est là qu'une pénurie passagère. Nous ne demandons pas de longues lettres, simplement quelques mots qui nous tiennent au courant de la vie de nos soldats. Nous sommes toujours prêts à accueillir leurs suggestions au sujet de cette chronique et de celle du Mardi dans La "Croix du Nord".

Un heureux : Claude MERCIER, rentré définitivement le 6 juin après avoir passé 27 mois en Algérie.

Joël HERBE est allé prendre sa place après quelques jours de permission.

Pour Gérard BRANLY, c'est au titre d'une convalescence qu'il a passé le mois de Juin dans le pays.

Félicitations à Jean-Pierre POTTIER pour sa nomination au grade de Caporal.

Jean-Claude HENNIN se trouve à Paris pour neuf mois. Il travaille avec des civils et ne se plaint ni de la nourriture ni du logement.

Claude BART est employé au Secrétariat au P.C. du 40^e R.A. à Châlons.

Raymond BOUCHART se trouve dans un coin assez tranquille, à El Marsa à 40 km de Ténès près de la mer.

Maurice DEBUSCHERE s'habitue peu à peu à la vie militaire. Il est à Horb à 50 km de Stuttgart, dans une Compagnie du Train.

Jacques DELATTRE pense être bientôt nommé brigadier-chef et de ce fait prendre la place vacante de vagemestre.

Daniel RENAULT est logé dans un baraquement sur un piton près de Azazga. Il participe souvent à des opérations comme radio.

Quant à Jean COLMONT, il est stationné à Héliopolis dans une région fort touristique. Il s'habitue peu à peu au climat.

Le soussigné espère recevoir des nouvelles abondantes durant les vacances et les résumer dans le prochain bulletin du mois d'Octobre.

Jean DUMONT.



Le Clou des Attractions : La Barquette

(Photo : "Voix du Nord")

LE PROBLÈME DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Votre enfant est resté à l'Ecole Primaire et il a 14 ans.

Trois voies s'ouvrent pour lui :
l'Enseignement Technique
l'Apprentissage dans une Ecole
l'Apprentissage chez un Patron.

Ce sont ces trois solutions que nous allons examiner.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Il réclame beaucoup de travail, d'aptitudes et de volonté. Dans l'enseignement technique, il s'agit d'une part d'apprendre à la fois un métier manuel et une technique, tout en acquérant des connaissances générales à peu près équivalentes à celles acquises dans l'enseignement moderne.

Les programmes étudiés comportent une part importante d'enseignement général, surtout dans les premières années. L'enseignement proprement technique (théorique et pratique) voit au contraire sa part devenir prépondérante dans les deux dernières années.

La durée normale des études est de 4 années et prépare les candidats au Brevet d'Enseignement Industriel (B.E.I.) ou au Brevet d'Enseignement Commercial (B.E.C.).

Le B.E.I. se passe en deux parties :

- a) un examen probatoire à la fin de la classe de seconde,
- b) Le B.E.I. proprement dit à la fin de la classe de première.

L'examen probatoire sert surtout à apprécier la formation générale des candidats. Il y a chaque année deux sessions d'examens ; les candidats ayant échoué en juin et ayant obtenu un minimum de points peuvent seuls se représenter en septembre.

Le B.E.C. comporte comme le B.E.I. deux parties :

- a) le B.E.C. 1^{er} degré comprenant trois options (sténodactylographe, employé de commerce, comptable).
- b) le B.E.C. 2^{me} degré comportant cinq options : secrétaire, employé de commerce, comptable, mécanographe, vendeur.

Pour toutes les options, les candidats doivent accomplir un stage de trois mois dans les services d'une entreprise et remettre un rapport.

APPRENTISSAGE DANS UNE ECOLE

Cette école se nomme Centre d'Apprentissage. C'est un établissement d'enseignement technique qui forme pour l'industrie, le commerce et l'artisanat, des ouvriers professionnels ou qualifiés et des employés d'exécution.

L'entrée dans un C.A. se fait normalement à 14 ans après la dernière année de scolarité obligatoire, mais des dispenses d'âge peuvent être accordées. Le C.E.P. n'est pas obligatoire pour entrer dans un C.A.

Tous les candidats doivent subir les épreuves d'un examen qui a lieu généralement en juin et dont le programme est celui de la classe de fin d'études primaires. Ils doivent subir, en outre, ou avoir subi au cours de l'année scolaire, un examen d'Orientation Professionnelle. Certains Centres peuvent organiser un examen de recrutement en Septembre si l'effectif n'a pu être complété en juin.

Les études dans un C.A. durent trois ans. Les élèves reçoivent en sus de l'enseignement théorique et pratique, un enseignement général largement tourné vers la

vie professionnelle. Les jeunes filles reçoivent, en outre, une formation ménagère.

Les études sont gratuites dans les Centres d'Apprentissage. Les familles peuvent cependant désirer que leur enfant prenne le repas du midi au Centre. Des bourses peuvent être accordées, couvrant totalement ou partiellement (5/6, 2/3 ou 1/2) les frais supportés sans que l'élève ait à subir un examen.

Les spécialités les plus courantes sont celles du fer : (ajusteur ; tourneur, fraiseur, serrurier, mécanicien auto, chaudronnier, tôlier, etc.), du bâtiment (maçon, peintre, plâtrier, charpentier, plombier, etc.), du bois (menuisier, ébéniste, etc.).

Au terme de la troisième année d'études, les élèves sont présentés au Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.A.P.).

Le C.A.P. n'ouvre pas toutes les portes. Il atteste surtout une bonne formation de base mais le titulaire du C.A.P. doit considérer qu'il a encore beaucoup à apprendre lorsqu'il entre dans la profession. Le C.A.P. est exigé par un nombre croissant d'employeurs, et la possession du Brevet Professionnel que l'on passe après deux années de pratique professionnelle ouvre d'autres horizons car il constitue en quelque sorte un diplôme de qualification pour la maîtrise

APPRENTISSAGE CHEZ UN PATRON

Pour l'enfant qui entre au travail à sa sortie de l'école, il y a tout intérêt à faire signer un contrat d'apprentissage.

Le contrat d'apprentissage est celui par lequel un employeur s'engage à faire donner ou à donner une formation méthodique et complète à un apprenti qui s'engage en retour à travailler pour lui selon les conditions convenues. Aucun salaire n'est obligatoire mais le ministère du Travail recommande d'allouer une rémunération progressive, augmentant de semestre en semestre, et se rapprochant du salaire des jeunes ouvriers du même âge.

Le contrat est enregistré à la Chambre des Métiers pour les professions artisanales, à la Chambre de Commerce pour les autres professions.

Pour recevoir des apprentis mineurs, un employeur doit remplir certaines conditions. Il doit donner à l'apprenti une formation professionnelle suffisante pour lui enseigner progressivement et complètement le métier qui fait l'objet du contrat. Il ne doit l'employer, sauf conventions contraires, qu'à des travaux se rapportant à sa profession. Il est tenu de veiller sur la conduite de l'apprenti qui doit l'aider dans la mesure de ses forces.

L'apprenti bénéficie des avantages de la Sécurité Sociale et naturellement de la législation sur les Accidents de Travail. S'il a moins de 17 ans, il ne bénéficie des Allocations Familiales que s'il perçoit un salaire inférieur à la moitié du salaire servant de base au calcul des Allocations Familiales.

L'apprenti a droit à deux jours de congés par mois de présence soit un mois environ par an jusqu'à ce qu'il ait 18 ans. De 18 à 21 ans, les congés sont réduits à un jour et demi par mois, soit trois semaines par an.

Des bourses et des primes peuvent être accordées aux apprentis

et aux employeurs. L'apprenti est enfin tenu de fréquenter les cours professionnels. Un certificat d'assiduité à ces cours est nécessaire pour percevoir les allocations familiales.

L'employeur doit s'engager à libérer son apprenti pendant au moins quatre et huit heures au plus, prises sur les heures de travail, pour qu'il puisse assister aux cours professionnels organisés par la Chambre de Métiers. Les enfants habitant à moins de 10 km. des Centres où sont donnés les cours doivent obligatoirement y assister.

La sanction de l'apprentissage est l'examen de fin d'apprentissage (E.F.A.) qui ne constitue pas un examen de niveau inférieur ou supérieur au C.A.P. mais une épreuve différente. Les apprentis des professions industrielles et commerciales peuvent d'ailleurs subir également les épreuves du C.A.P.

EXAMEN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'examen d'Orientation Professionnelle aide les parents dans le choix difficile du métier ou des études, en tenant compte des goûts et des aptitudes de l'enfant, des désirs et des possibilités des parents et de l'état du marché du travail.

Les épreuves psychotechniques ne font que rarement appel aux connaissances scolaires. Elles s'efforcent d'évaluer le niveau d'intelligence générale, de déceler les tendances profondes de l'enfant.

A la suite de cet examen, qui comprend aussi une visite médicale, le Conseiller d'Orientation émet un CONSEIL. Les familles restent entièrement libres de leur choix et de leur décision.

Le Certificat d'Orientation Professionnelle est une pièce officielle qui doit être remise pour la signature d'un contrat d'apprentissage. Il est exigé à l'appui des demandes de bourses d'apprentissage dans les Collèges techniques. Il est nécessaire pour l'admission en Centre d'Apprentissage.

Les parents ont tout intérêt à ne pas négliger un avis qui laisse entière leur liberté de décision. Le Centre d'Orientation Professionnelle de Lille est à l'adresse : 252, rue Solférino.

NOS JOIES NOS DEUILS

Ont reçu le baptême :

Christine Stiévenard — Armel le Ameye — Martine Delepierre — Isabelle Duvet.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Anne-Marie Priem, 4 ans — Octave Outteryck, 80 ans — Léa Lechat-Nicodème, 65 ans — Adrienne Schneider-Logez, 70 ans.

AVIS IMPORTANT

Durant les vacances, il y aura probablement des dimanches où la messe du soir sera supprimée. Nos paroissiens voudront bien se renseigner au tableau des annonces chaque semaine.

Union Sportive Ascquoise

Après une année sportive qui aura procuré bien des joies aux dirigeants et aux joueurs de l'Union Sportive, on reprend des forces pour affronter une nouvelle saison que l'on se veut aussi brillante que la précédente.

A cet égard et à l'exemple de l'an dernier, les séances d'entraînement reprendront le dimanche 19 juillet de 9 à 11 h. au Stade G. Baratte. On compte sur la présence de tous les joueurs.

De même, les jeunes gens qui désireraient entrer dans notre grande famille sportive, pourront se faire inscrire. Qu'ils se présentent au Stade lors des réunions d'entraînement.

A. LAURIDANT

Programmes du cinéma REX

Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet :

Barnabé,
avec Fernandel
Pour adultes avec réserves (4 b)

Samedi 11 et Dimanche 12 Juillet :

L'attaque de Fort Douglas
Film d'aventures, en couleurs
Pour adultes (4)

Mardi 14 Juillet (matinée et soirée comme le dimanche).

Vive les Vacances,
Bonne comédie de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault à voir
Pour tous.

La salle du cinéma Rex sera fermée à partir du 15 Juillet pour aménagements. Réouverture courant Août.

Grande tombola Foire aux plaisirs des écoles libres

BILLETTS BLANCS

Numéros gagnants :

273 — 456 — 573 — 1120 — 1131
— 1964 — 2850 — 3070 — 3444
— 3517 — 3547 — 3894 — 4294
— 4336 — 4340 — 4384 — 5587
— 6668 — 6696 — 6737 — 7004
— 7031 — 7195 — 7485 — 7580
— 7992 — 8042 — 8097 — 8145
— 8284 — 8508 — 8533 — 8892
— 8949 — 9406 — 9473 — 9518
— 9698 — 9798 — 9957

BILLETTS BLEUS

1046 — 1050 — 1193 — 1254 — 1350
1375 — 1381 — 1391 — 1450 — 1462
Les lots non réclamés dans les 3 mois resteront acquis à l'œuvre. On peut retirer les lots chez Libre, café du Rossignol, rue Gaston Baratte à Ascq.

LES PETITES CHOSES SONT DE
PETITES CHOSES MAIS ETRE
FIDELE DANS LES PETITES
CHOSES EST UNE GRANDE
CHOSE.